

Pourquoi adhérer en 2026 ?

**Pour avoir des
informations
sourcées et
validées**



Valérie OLLIER Présidente

L'année 2025 a été marquée par notre mobilisation réussie, très reconnue par l'opinion publique. La Journée du 18 septembre a été l'occasion de nombreux échanges avec les parlementaires qui ont conduit à l'annulation des menaces qui pesaient sur nous.

C'est grâce à vos nombreuses adhésions que nous sommes un syndicat fort qui a la capacité de se faire entendre. Notre métier évolue et 2026 doit concrétiser le pharmacien premier acteur de santé de proximité.

La grande consultation de 2025 doit ouvrir les chantiers de 2026.

Le syndicat Général des Pharmaciens du 13 est toujours dans l'action.

Pour être représenté

En réunions de Commission Paritaire Locale avec la CPAM et auprès des élus et de l'Administration.



**Pour bénéficier de
nombreux outils et
services**

(verso)

Le Syndicat Général des Pharmaciens des Bouches-du-Rhône :

C'est 32 conseillers bénévoles sur l'ensemble du département, élus par vous et pour vous...

C'est l'organisation des gardes, des actions et des partenariats avec la Faculté de pharmacie et l'école des Préparateurs IMFP pour préparer l'avenir.

Pour médiatiser nos combats !

**Presse, radio, TV , réseaux
des dizaines d'interviews**



**Syndicat Général des Pharmaciens des
Bouches-du-Rhône**

65, rue Breteuil—13006 Marseille
Tél : 04.91.15.72.61
pharmaciens.syndicat@orange.fr

Pour rester connecté



Lorsque nos adhérents nous plébiscitent, nous sommes heureux de leur donner la parole :

« Le Syndicat ? Par téléphone ou par mail, j'ai des réponses aux questions que je me pose. Je reçois plein d'infos utiles. Je sais que je peux contacter Sophie quand j'ai un doute. C'est aussi pour cela que j'adhère. »

« Le jour où j'ai reçu 25 pages d'indus à la suite d'un contrôle d'activité de la CPAM, c'est avec le soutien du syndicat et ses conseils que j'ai pu argumenter mes réponses auprès de la direction de la CPAM. »

« La gestion du personnel c'est parfois compliqué. Je suis rassurée de pouvoir m'appuyer sur l'expérience du syndicat pour être en règle avec la législation du travail et la convention collective. »

Toute votre ACTUALITÉ
en 15 minutes Chrono

Live
ou
replay



Votre rdv
hebdomadaire,
tous les
vendredis à
13H45



Convention collective
nationale de la phar-
macie d'officine

Edition 2025

Votre
inscription au
Médiateur à la
Consommation
CM2C
Comprise dans
votre adhésion !

Adhérer à la FSPF c'est
aussi bénéficier de
nombreux avantages
gratuits ou à prix réduits



Suivez l'actualité avec l'application FSPF

Toute l'information de la FSPF en temps réel !





SYNDICAT GENERAL DES PHARMACIENS DES BOUCHES DU RHÔNE

65, rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél. : 04.91.15.72.61 – Fax : 04.91.15.72.65

BULLETIN D'ADHESION

Adhésion reconduite pour les adhérents en prélèvement automatique

2026

PHARMACIE.....

Numéro FINESS

Email.....@.....

Sollicite son adhésion au Syndicat Général des Bouches-du-Rhône pour l'année 2026.

Cotisation pour la pharmacie		
Montant annuel		742 €
<i>Première installation</i>	<i>Pour la première année</i>	371 €

+

Cotisation par pharmacien titulaire		
Montant annuel par titulaire		12 €
1. Nom :		
2. Nom :		
3. Nom :		
4. Nom :		
Total cotisation titulaire(s):		€

=

Total cotisations 2026

*Cotisation pharmacie + Cotisation titulaire(s)
Par prélèvements automatiques tous les 10 du mois*

Nombre de titulaire(s)	Montant annuel	1 ^{re} mensualité	Mensualités sur l'année
1	754 €	72 €	62 € x 11
2	766 €	84€	
3	778 €	96€	
4	790 €	108€	

Première installation première année

Nombre de titulaire(s)	Montant annuel	1 ^{re} mensualité	Mensualités sur l'année
1	383 €	42 €	31 € x 11
2	395 €	54 €	

Fait à le / /

Cachet de l'officine

Si vous souhaitez régler votre cotisation syndicale par virement bancaire merci de nous le faire savoir par retour de mail en joignant votre ordre de virement.

Crédit Mutuel					
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB:					
Banque 16278	Guichet 08995	N° compte 89910994045	DA 79	Devise EUR	Domiciliation CMPS PROVENCE
Identifiant international du compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number) FR26 1627 8899 6600 0198 0494 579			BIC (Bank Identifier Code) CMCFR2A		
Domiciliation CMPS PROVENCE 141 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE			Titulaire du compte (Account Owner) SYNDICAT GENERAL DES PHARMACIENS 65 RUE BRETEUIL 13006 MARSEILLE		
→ 04 96 29 82 29			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélevements à votre compte. Vous évitez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					

Veuillez renseigner et signer les deux parties de cet imprimé et joindre un RIB (ou sa copie)

SGP-13

DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu au Syndicat Général des Pharmaciens des Bouches du Rhône.

Nom, prénom et adresse du débiteur				Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter			
Compte à débiter				Nom et adresse du créancier			
Code établissement <input type="text"/>	Code guichet <input type="text"/>	N° de compte <input type="text"/>	DA RIB <input type="text"/>	Syndicat Général des Pharmaciens 65 rue Breteuil 13006 MARSEILLE			
Date <input type="text"/>	Signature <input type="text"/>						

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et ne pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci dessus dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 14/03 de la commission informatique et libertés.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

L'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélevements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélevement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Syndicat Général des Pharmaciens des Bouches du Rhône.

J'autorise
N° NATIONAL D'EMETTEUR
335037

Nom, prénom et adresse du débiteur				Nom et adresse du créancier			
				Syndicat Général des Pharmaciens 65 rue Breteuil 13006 MARSEILLE			
Compte à débiter				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter			
Code établissement <input type="text"/>	Code guichet <input type="text"/>	N° de compte <input type="text"/>	DA RIB <input type="text"/>	Ecrire lisiblement, SVP, ce cadre sera dans la fenêtre de l'enveloppe destinée à votre établissement bancaire			
Date <input type="text"/>	Signature <input type="text"/>						
Prénez de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB)							